

Table des matières

Edito.....	1
Qu'avons-nous fait ?.....	1
Focus sur le SCOT* de l'Oisans.....	1
Le PLU de Vaujany.....	2
Kféasso Oblique sur les marchés – projet de carriole.....	3
3ème commémoration de la disparition du glacier de Sarenne.....	4
Qu'allons-nous faire ?.....	5
PAPI Romanche.....	5
Vie de l'association.....	5
Bulletin d'adhésion.....	5

Edito

Au dernier collège des responsables d'Oblique nous avons pensé que nos adhérents et sympathisants méritaient d'être informés de nos actions et réflexions .

L'association Oblique est une association collégiale , c'est-à-dire que sa gouvernance repose sur la collégialité et qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre les membres qui partagent les responsabilités et les missions. Les décisions se prennent par consentement (sans vote préalable) le consentement est atteint quand une proposition est approuvée largement et ne rencontre pas de veto. Cette infolettre trimestrielle vous permettra de vous tenir informés de la vie de notre association. Un site web <https://asso@oblique-oisans.org> contenant nos publications, les événements et actions est également à votre disposition.

En dernier lieu, une association ne vit et ne se développe qu'avec une base d'adhérents nombreuse, si vous partagez nos valeurs n'hésitez pas à nous soutenir en adhérant. Vous trouverez dans cette infolettre un bulletin d'adhésion qu'il vous suffit de compléter.

Marc

Qu'avons-nous fait ?

Focus sur le SCOT* de l'Oisans

Pour analyser et apporter des remarques constructives sur le dossier du SCOT de l'Oisans 2040, plutôt brumeux , voir l'évocation ci-contre, l'association Oblique a créé un groupe de travail dédié.

Un premier document a été produit (voir https://oblique-oisans.org/publications/2025_02_25_scot_oisans/), enregistré dans le registre de concertation et communiqué à l'ensemble des élus communautaires quelques jours avant la séance du conseil communautaire du 28 Janvier



2025. Un temps important de cette séance a été consacré à nos remarques, ce a définitivement inscrit Oblique dans le paysage communautaire.

Puis, dans le cadre de l'enquête publique (Juin/juillet) nous avons élaboré un nouveau document (voir https://oblique-oisans.org/publications/2025_07_09_contribution_scot/), que nous avons remis à la commission d'enquête lors d'une réunion commune avec le FNE38 (France Nature Environnement Isère). Cette contribution a été également remise aux conseillers communautaires.

Nos réserves sont nombreuses ;

- la mobilité – les justifications des ascenseurs valléens ne nous ont pas convaincus et ce d'autant qu'ils sont traités prioritairement par rapport à la liaison avec la métropole qui représente bien plus que 15 % des déplacements du territoire.
- la diversification économique : – il s'agit seulement d'une diversification de l'économie touristique
- les logements – une profusion de logements est prévue mais pas de dispositions concrètes pour limiter les résidences secondaires et privilégier les logements permanents à prix raisonnable
- l'artificialisation des sols (loi ZAN) : des surfaces renaturées irréalistes, les permis de construire déjà accordés (coups partis) ne sont pas identifiés,
- un territoire à énergie positive sans prise en compte de l'impact des déplacements des touristes qui se rendent sur le territoire
- la ressource en eau – mauvais recensement des ressources en eau , sous-estimation des besoins en eaux et de l'impact environnemental en particulier pour garantir l'enneigement artificiel des stations. Rappelons simplement que les besoins en eau pour l'enneigement actuel et futur est équivalent à la capacité de 540 piscines olympiques/an (1 million 350 000 m3 d'eau)

La commission d'enquête vient de publier son rapport le 1^{er} septembre. Elle émet un avis favorable sur le projet de SCOT du massif de l'Oisans, assorti de 8 réserves et 7 recommandations qu'il nous reste à étudier.

SCOT – Schéma de COhérence Territoriale
ZAN – Zéro Artificialisation Nette

Odile

Le PLU de Vaujany

L'association Oblique a été très active lors de l'élaboration du PLU de Vaujany. Une première contribution a été rédigée dans le registre de concertation. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site web de l'association - https://oblique-oisans.org/publications/2025_04_09_plu_vaujany/



Nous nous opposons notamment à la construction de 700 lits supplémentaires dont une Unité Touristique Nouvelle de 350 lits sur un terrain agricole. Mais également sur l'absence de diversification de l'économie qui reste aujourd'hui uniquement centrée sur le développement touristique.

L'association Oblique a déposé un recours gracieux auprès de la commune de Vaujany pour s'opposer à la construction d'un immeuble de 7 étages – 25 mètres de hauteur pour 10 logements permanents sous BRS (Bail réel et Solidaire) au prix de 3440€ TTC/m2 et 18 logements en

accession libre au prix moyen de 5500€ TTC/m2. Nos arguments portaient essentiellement sur le début de la transformation du village de Vaujany en station de ski alors qu'aujourd'hui l'image de marque de Vaujany reste « une station village ».

Un flyer a été produit et distribué dans les boîtes aux lettres.

Ces actions ont eu pour conséquence le retrait du permis de construire de l'immeuble sur lequel nous avons porté recours. Le Plu a été également modifié pour diminuer la hauteur des constructions de 25 mètres à 19 mètres sur les zones concernées par l'UTN et le projet d'immeuble.

2 belles victoires !!!!

Christian

Kféasso Oblique sur les marchés – projet de carriole

L'idée 1:

le kféasso est un des projets d'Oblique., auquel un collectif d'une douzaine de personnes s'est intéressée et a réfléchi.

Ce n'est pas un simple café. D'ailleurs, changeons son appellation, en attendant de lui trouver un vrai nom, utilisons celui de "Le Pentu" par exemple assez familier dans notre contrée. Nous l'avons défini comme un lieu collectif, aux services de nous tous-tes les habitant-es pour nous permettre de rencontrer d'autres personnes, d'échanger et créer en proposant des ateliers réguliers et des temps forts, de réaliser des projets artisanaux, artistiques, solidaires, culinaires, de réparation et de recyclage...

Le Pentu a reçu une proposition pour être accueilli dans un lieu central où vivent des résidents, un lieu équipée d'une cuisine, avec un jardin qui permettra d'aborder des questions d'alimentation, d'autonomie, d'environnement....

La concrétisation:

Quand nous serons prêts, c'est à dire assez nombreux, nous signerons une convention d'occupation avec cette structure.

L'idée 2:

Nous l'avons voulu à la fois itinérant et fixe pour l'adapter à l'Oisans montagneux.

Alors, nous l'avons mis sur des roues et l'idée de la carriole (appelons là "La Pentue" en attendant) est née, et est devenue la priorité du collectif.

La Pentue se posera sur le marché du samedi à Bourg d'Oisans. Nous y servirons des boissons froides l'été et des boissons chaudes l'hiver, prétexte à discuter, à échanger .

Elle aura pour mission de faire connaître les initiatives qui nous paraissent pertinentes en Oisans et ses environs dans tous les domaines, d'écouter les besoins de solidarité et d'entraide des uns des autres, de rassembler toutes les bonnes volontés, associations, commerçants, artisans afin de permettre l'émergence et le foisonnement d'idées pour mieux vivre ensemble en Oisans.

La réalisation:

Une belle structure métallique, solide, ingénieuse et esthétique réalisée grâce aux bénévoles, dons, subvention, récup. soutien technique, attend des petites mains ou des grandes mains pour son habillage.

Actualité: ça y est, la carriole est habillée, prête à être aménagée de tous les accessoires (bouilloire, machine à café, chaises et table, bidon, guirlandes, tableau d'affichage, jeux, parasol...) nécessaires à son fonctionnement.



Mais le Pentu et la Pentue sont au bord du dévissage par manque de forces vives.
Nous lançons un appel à tous-tes pour la poursuite de ce projet, c'est à dire au moins 2/3 personnes motivées durablement. Bienvenue dans la cordée.

Alors la demande pourra être faite auprès de la mairie de Bourg d'Oisans pour l'octroi d'un emplacement sur le marché tout au long de l'année.

Florence

3ème commémoration de la disparition du glacier de Sarenne

Le dimanche 31 Août 2025, nous étions nombreux au col de Sarenne et au pied de feu le glacier de Sarenne pour commémorer sa disparition. C'est à l'initiative de Mountain Wilderness et en collaboration avec FNE38 (Fédération Nationale de l'Environnement), l'association Oblique, le Club Alpin Français Pays d'Oisans et l'IGS (International Glaciological Society), que cette commémoration symbolique s'est déroulée. Rappelons que 2025 a été déclarée Année internationale de la préservation des glaciers

Alpe-d'Huez

La disparition du glacier de Sarenne commémorée pour la troisième fois



Autour de la photo présentant le glacier de Sarenne en 1901 et en 2016 (de g à d), Mathieu Cretet de Mountain Wilderness, Evelyne Lartaud d'Oblique, Philippe Dubois de France nature environnement Isère.

Des conférences de scientifiques, un atelier créatif imaginé par Oblique sur le thème « le glacier est un espace sensible, nous aussi » se sont déroulés au col (photo ci-dessus paru dans le Dauphiné Libéré du 04/09/2025)

Un autre groupe s'est rendu au pied du glacier défunt pour cette commémoration in situ. L'objectif de cet événement était de sensibiliser au changement climatique et à la préservation de ces espaces fragiles.

Événement qui sera renouvelé en 2026, en présence espérons-le d'un public encore plus nombreux

Christian

Qu'allons-nous faire ?

PAPI Romanche

Oblique est adhérent à FNE (France Nature Environnement) Isère depuis cette année 2025 et à ce titre, cela nous permettra de participer à différentes commissions de travail sur le département de l'Isère.

FNE 38 nous a communiqué des documents concernant les Plans d'Actions de Prévention des Inondations sur l'Isère (PAPI). Nous avons donc pris connaissance du travail de réflexion effectué sur le bassin de la Romanche. Ce travail effectué par la CLÉ (Commission Locale de l'Eau) nous intéresse particulièrement et nous avons donc sollicité le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) afin de participer à cette commission en tant qu'association locale sur le territoire de l'Oisans.

Cette demande a été acceptée et Martine, membre du collège d'Oblique représentera l'association en tant qu'invitée avec voix consultative.

Martine et Alain

Vie de l'association

AG 2026 aura lieu lors du Premier trimestre 2026

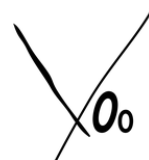
La prochaine info lettre sera diffusée mi-février 2026

Cette première infolettre vous a plu/déplu ? Vous avez des remarques suggestions sur les articles, sur le contenu, Vous auriez aimé des articles sur des sujets précis (réchauffement climatique, politique de la CCO de l'oisans sur le plan climat,.....)

Nous sommes à votre écoute. Merci de réagir sur notre boîte mé^l asso@oblique-oisans.org

Bulletin d'adhésion

Une association ne vit et prospère qu'avec des adhérents qui nous soutiennent dans nos actions mais qui également nous aident financièrement en cotisant. Nous approchons la fin de l'année 2025, merci à ceux et celles qui soit n'ont pas encore réadhéré(e)s soit souhaitent nous rejoindre de concrétiser leur volonté en remplissant le formulaire ci-dessous et nous le renvoyer.



Vous pouvez nous contacter par courriel : asso@oblique-oisans.org

VOUS AIMEZ L'OISANS .  REJOIGNEZ NOUS AVEC VOS IDÉES ET CONTRIBUEZ A LA VIE DE L'ASSOCIATION

BULLETIN D'ADHESION :

par mail à : asso@oblique-oisans.org

IBAN : FR76 1390 6000 2800 2083 947 4622 BIC : AGRIFRPP

Montant de la cotisation annuelle 2025 : 15 € par personne ou 25 € pour un couple

Nom 1 : Prénom : Téléphone :

Adresse :

Courriel :@.....

☐ résidence principale ☐ résidence secondaire ☐ vacancier fréquent ☐ vacancier occasionnel

Nom 2 : Prénom : Téléphone :

Adresse :

Courriel :@.....

☐ résidence principale ☐ résidence secondaire ☐ vacancier fréquent ☐ vacancier occasionnel